



♦ M. Pascal POPELIN, conseiller général (depuis 1994), et vice-président (PS) du Conseil général de Seine-Saint-Denis, chargé de l'Aménagement et du Développement économique et métropolitain, adjoint au maire de Livry-Gargan, chargé des affaires économiques et des finances, vice-président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, administrateur de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a été réélu à la présidence des Grands lacs de Seine (institution interdépartementale des barrages réservoirs du bassin de la Seine), fonction qu'il assume depuis 2001. Les Grands lacs de Seine qui fédèrent les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, exploitent les quatre lacs-réservoirs qui régulent les débits des principaux cours d'eau du bassin parisien (Seine, Marne, Yonne et Aube). "Ils protègent l'Ile-de-France du principal risque de catastrophe naturelle qui la menace : l'inondation. Ils garantissent aussi une ressource en eau suffisante à l'agglomération, fonction vitale en cette période de sécheresse qui risque de s'amplifier durant l'été prochain".